



http://www.pcma-tennis.fr

Passing Club Maisons-Alfort

BULLETIN D'INSCRIPTION 2023/2024

COURS COLLECTIFS

Parc Jean de la Fontaine
1, Impasse Fleurus
94700 MAISONS-ALFORT
Tel : 01 48 99 16 42
pcma.tennis@gmail.com

Un bulletin d'inscription par Adhérent :

Cours collectifs : 30h de cours, terrain couvert, 4 adultes max par cours
Cours Compétition : 8 adultes max, inscription auprès de Cédric

Réservé au club	
Jour des cours :	Heure :

Réinscription : OUI NON

Certificat médical adulte : exigence supprimée par la FFT

TARIFS 2023/2024				Cadre réservé au Club : 57 94 0483	
Formules COURS COLLECTIFS (*)	Montant	Nombre	A régler	Règlement en espèces : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>€	Règlement en ligne FFT HelloAsso (via Ten'UP) : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>€
COURS COLLECTIFS ADULTES	480 €			-----	
Remise parent d'élèves de l'école de tennis	-25€			Règlement par Chèques :	- Début octobre : €
RÉSERVATION ADULTES (accès à tous les courts du club – 1 invitation offerte)	170 €			- Début novembre : €	- Début décembre : €
COURS COMPETITION (8 compétiteurs, inscription auprès de Cédric / adhésion loisir ou cours collectifs obligatoire)	190 €			-----	
TOTAL A REGLER :				Règlement par CHEQUES VACANCES : €	ou COUPONS SPORT :€
				Ou par CHEQUES VACANCES CONNECT : €	-----
				Règlement par <input type="checkbox"/> Virement IBAN FR76 1751 5900 0008 0095 8150 538€	
				(Virement unique - Indiquer les noms et prénoms des adhérents dans l'intitulé du virement)	

(*) Licence FFT (32 €) comprise dans le tarif.

M./Mme NOM :	PRENOM :	N°	Rue/Avenue :	CP :	Ville :
Tél fixe :	Portable :	Email :			

INFO LICENCE FFT

NOM	Prénom	Date de naissance

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au secrétariat de l'association. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le PCMA s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en application le 25 mai 2018. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au Secrétaire du Comité Directeur. **Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les dispositions prises en matière de confidentialité du club. J'autorise le PCMA à reproduire et représenter l'image de mon enfant dans le cadre de sa communication : affiche, site internet, flyer.** Nous acceptons le règlement intérieur du club et nous nous engageons à la respecter.

Fait à Maisons-Alfort, le

« Bon pour accord »

Nom et signature de l'adhérent(e)